

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article738>



Rythmes scolaires où en sommes-nous ?

- PRIMAIRE



Date de mise en ligne : mardi 29 janvier 2013

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Malgré le vote négatif du Conseil Supérieur de l'Éducation nationale, le 8 janvier, et celui du Comité Technique Ministériel du 11 janvier, Vincent Peillon a fait passer en force son décret sur les nouveaux rythmes scolaires. Le 26 janvier le décret sur les rythmes scolaires a été publié au journal officiel. Depuis nous avons appris que la date limite de décision des maires pour mettre en place en 2013 ou en 2014 les nouveaux rythmes scolaires est reporté au 31 mars. De son côté la ministre des sports va faire en sorte de baisser le taux d'encadrement des enfants pour les activités périscolaires. Cela pour permettre aux municipalités d'embaucher moins de personnel pour les APC.

Quitte à s'enliser un peu plus, vendredi 25 janvier le socialiste André Laignel, vice-président délégué de l'Association des Maires de France (AMF) a déclaré à l'AFP que : "Le caractère gratuit ou payant des activités périscolaires dépendra des collectivités locales » et « qu'elles ne seront pas obligatoires". Cette nouvelle décision va venir renforcer le déséquilibre territorial. Mais aussi les inégalités au sein même de la classe, entre ceux qui pourront payer et les autres. L'AMF précise ses positions. Dans un de leurs documents à destination des Maires on peut lire ceci : "Au-delà de l'heure prise en charge par l'Éducation nationale, il semblerait possible pour une commune de compléter ce dispositif à travers l'élaboration d'un projet éducatif territorial, en faisant appel à des professeurs volontaires rémunérés par elle et des animateurs". Pas d'augmentation de salaires mais des heures supplémentaires. C'est sûr, les journées des enseignants vont être moins lourdes...

Pour SUD Éducation il faut plus que jamais s'opposer à ce projet qui s'inscrit dans la continuité de celui du gouvernement précédent : délitement organisé du système public d'éducation morceaux par morceaux au profit d'une école axée sur les intérêts du patronat. Il est urgent de reprendre la voie des conquêtes sociales.

SUD, CGT, FO, CNT appellent d'ores et déjà à la grève dans tout le pays le 12 février.

D'ici là des grèves, manifestations, rassemblements etc. sont organisés dans les régions et départements.

Mobilisons-nous pour l'abandon de la réforme des rythmes scolaires, la loi d'orientation, pour une école émancipatrice !